

Vol. 35 No 3 | Décembre - Janvier 2026



L'AJOUT Municipal

Joyeuses Fêtes!



Saint-Paulin
*Une municipalité plus
attentive aux personnes*

2873, rue Lafèche, Saint-Paulin (Québec) J0K 3G0
Tél. : 819 268-2026 | Téléc. : 819 268-2890 | municipalite@saintpaulin.ca
www.saint-paulin.ca 



CONSEIL MUNICIPAL PROCHAINES SÉANCES ORDINAIRES

21 janvier 2026

4 février 2026

4 mars 2026

SOMMAIRE

Mise à jour	02	Spectacle le 6 décembre	12
Avis public	03	Veillées historiques	13
Calendrier des séances	04	Cadeau de Noël	14
Bénévole exceptionnel	05	Séances du conseil	15
Conte de Noël	06	Formation Alzheimer	23
Passionné de jeux de société	07	La Clé en éducation populaire	23
Fabrique de rêves	08	Nouvel arrivant	24
Visite du Père Noël	09	Club Joie de Vivre	25
Lumière sur un citoyen	10	Calendrier des collectes	27



TAXI COLLECTIF & PARTAGÉ
Taxis collectifs et partagés
Transports par taxis pour vos rendez-vous ou autres, l'offre varie en fonction de la disponibilité des véhicules. Réservation obligatoire.

EXPRESS VERT
Express Vert
Autobus vers Trois-Rivières en fonction du lundi au vendredi. Sans réservation.

EXPRESS ORANGE
Express Orange
Autobus vers Louiseville en fonction du lundi au vendredi. Sans réservation.

EXPRESS MAUVE
Express Mauve
Autobus vers Shawinigan en fonction du lundi au vendredi. Sans réservation.

CTCAM 819.840.0603
ctcmaskinonge.org

Temps des fêtes : consultez notre page Facebook ou notre site web pour connaître nos heures d'ouverture et nos services en fonction.

La bibliothèque municipale

Heures d'ouverture

Mercredi : de 17h à 20h

Samedi : de 9h à 12h

L'AJOUT Municipal

Bulletin municipal bimestriel de Saint-Paulin
Août—Octobre—Décembre— Février— Avril— Juin

PROCHAINE DATE DE TOMBÉE : 9 janvier 2026

Dépôt légal—Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022.

L'AJout Municipal p. 2



Saint-Paulin
Zone municipalité plus
attentive aux personnes

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 323 CONCERNANT LE ZONAGE DANS LE SECTEUR DU PARC JEAN-MILOT

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, Jean Lacroix, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Paulin, que le règlement numéro 323 est entré en vigueur.

Ce règlement est intitulé : « *Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 252 afin de protéger davantage le boisé situé à l'extrémité nord de la zone 204 P et de maintenir un écran coupe-son végétalisé à la limite des zones industrielles et résidentielles adjacentes au parc Jean-Milot* ».

Ledit règlement a fait l'objet des approbations suivantes :

- Adopté par le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Paulin lors de la séance extraordinaire du **17 septembre 2025**.
- Réputé approuvé par les personnes habiles à voter des secteurs concernés en date du **16 septembre 2025**, date à laquelle aucune demande valide n'a été reçue à la suite de l'avis public invitant celles-ci à requérir la tenue d'un registre.
- A reçu le certificat de conformité de la MRC de Maskinongé le **14 octobre 2025**.

Le règlement est entré en vigueur le 14 octobre 2025, soit le jour de la délivrance du certificat de conformité par la MRC de Maskinongé, conformément à l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Le règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, situé au 2873, rue Lafèche, Saint-Paulin, durant les heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Paulin, ce 16 octobre 2025.

Jean Lacroix, Directeur général et greffier-trésorier



Calendrier des séances ordinaires 2026

Il a été résolu à l'unanimité que le conseil municipal établit le calendrier de ses séances ordinaires (officielles) pour l'année 2026, lesquelles se tiendront toutes au Centre Réal-U. Guimond à 20 heures :

- **Janvier :** Mercredi 21 janvier 2026 (3^e mercredi)
- **Février :** Mercredi 4 février 2026
- **Mars :** Mercredi 4 mars 2026
- **Avril :** Mercredi 1^{er} avril 2026
- **Mai :** Mercredi 6 mai 2026
- **Juin :** Mercredi 3 juin 2026
- **Juillet :** Lundi 6 juillet 2026
- **Août :** Mercredi 5 août 2026
- **Septembre :** Mercredi 2 septembre 2026
- **Octobre :** Mercredi 7 octobre 2026
- **Novembre :** Mercredi 4 novembre 2026
- **Décembre :** Mercredi 2 décembre 2026



LA BIBLIOTHÈQUE UN LIEU VIVANT

GRÂCE À SES BÉNÉVOLES!

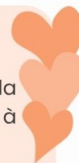


Un grand merci à un bénévole exceptionnel !

La bibliothèque tient à souligner l'engagement et la générosité de **Sylvain Perron**, qui s'est consacré à soutenir nos activités depuis 2012.

Grâce à son grand sens de l'organisation, à son aide indispensable et à sa bonne humeur, il a grandement contribué au bon déroulement des activités de la bibliothèque.

Merci pour ton dévouement et ton sourire ! Nous te souhaitons une heureuse retraite bien méritée !



DEVENEZ BÉNÉVOLE À LA BIBLIOTHÈQUE!

Envie de vous impliquer ?

Vous aimez les livres et la lecture et avez quelques heures à offrir ?

Devenez bénévole à la bibliothèque !

La bibliothèque est à la recherche de bénévoles pour divers rôles selon vos intérêts :

- Accueil et service au comptoir de prêt
 - Promouvoir les ressources numériques
 - Les décorations et bricolages
 - Heures de contes
 - Organisation des ventes de livres
- ...et bien plus encore !



Je serai ravie de faire votre connaissance et d'entendre vos idées!

Franziska, coordinatrice de la bibliothèque.

CONTACTEZ-NOUS PAR TÉLÉPHONE AU 819-268-2425,
PAR COURRIEL BIBLIOT18@RESEAU BIBLIOCQLM.QC.CA
OU PAR MESSENGER/FACEBOOK @BIBLIOTHEQUESAINTPAULIN



LA BIBLIOTHÈQUE UN LIEU VIVANT

GRÂCE À SES ACTIVITÉS!

**ACTIVITÉS DE NOËL
À NE PAS MANQUER LE 6 DÉCEMBRE !**



À 13 h – Heure du conte de Noël à la bibliothèque

Les enfants sont invités à venir écouter une belle histoire de Noël, tout en profitant de quelques surprises !

Par la suite – Fête de Noël au Centre Multiservice de Saint-Paulin

La fête se poursuivra avec l'activité de Noël organisée par l'O.T.J. de Saint-Paulin. Des inscriptions seront requises (détails à venir sur la page Facebook de la Municipalité de Saint-Paulin).

DÉCOUVREZ LES SERVICES DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE!

Notre bibliothèque fait partie du RÉSEAU BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie. Grâce à cette collaboration, nous bénéficions d'un large éventail de services techniques et professionnels, ainsi que d'une riche collection de livres partagée entre les bibliothèques du réseau.

Visitez www.biblietcie.ca

Sur ce site, les usagers ont accès à plusieurs services en ligne :

- Recherche dans le catalogue
- Réservation de documents
- Renouvellement des prêts
- Demandes de prêts entre bibliothèques (P.E.B.)
- Accès à une vaste sélection de livres, d'audio-livres et de ressources numériques (sur demande)



Jours et heures d'ouverture:

- Mercredi: 17:00 – 20:00
- Samedi: 09:00 – 12:00

Notre équipe est toujours disponible pour vous accompagner dans vos recherches et vous guider dans l'utilisation de ces services.

CONTACTEZ-NOUS PAR TÉLÉPHONE AU 819-268-2425,
PAR COURRIEL BJBLIO118@RESEAU BIBLIOCQLM.QC.CA
OU PAR MESSENGER/FACEBOOK @BIBLIOTHEQUESAINTPAULIN



VOUS ÊTES PASSIONNÉ DE JEUX DE SOCIÉTÉ ?



**Voilà une belle occasion pour
vous impliquer!**

**L'O.T.J. est à la recherche de
bénévoles passionnés pour
animer des ateliers et
partager le plaisir du jeu avec
les citoyens de Saint-Paulin.**

**Pour plus d'informations, veuillez contacter
Annick Pombert, responsable des loisirs :
(819) 268-2026**





La Fabrique De Rêves!

Pour cette 3^e édition magique
Tu es invité(e) à accueillir le vrai Père
Noël, la Mère Noël et leurs acolytes dans une
ambiance féerique dès 14h !

Rendez-vous d'abord à 13h à la bibliothèque
municipale pour l'heure du conte

Au programme : chocolat chaud, sucreries, tables
d'activités et plein de surprises tout au long de
l'après-midi !

Le lutin Tello

Pssst...N'oublie pas d'apporter ton cœur d'enfant
et tes yeux remplis d'étoiles...



Visite du Père-Noël à Saint-Paulin !

Ne manquez pas la visite du Père-Noël, qui aura des surprises pour les enfants présents !

Quand ? Le samedi 6 décembre 2025, de 14 h à 16 h

Où ? Au Centre multiservice Réal-U.-Guimond (3051, rue Bergeron)

Note importante : *Les cadeaux seront distribués aux enfants présents.*

Pour inscrire votre enfant, veuillez suivre la procédure qui vous concerne :

1 Pour les enfants qui fréquentent l'école des Vallons :

- Les formulaires d'inscription seront distribués le lundi 17 novembre par le personnel de l'école.

2. Pour les enfants ne fréquentant pas l'école des Vallons :

- Veuillez contacter Madame Nancy Morin par téléphone au **819 268-9811**
 - Vous devrez fournir les informations suivantes :
 - Nom complet de l'enfant
 - Âge
 - Adresse de résidence
 - Nom du parent
 - Votre numéro de téléphone

L'ÉGLISE DE *Saint-Paulin*
AU SERVICE DE L'ART ET LA CULTURE

LUMIÈRE SUR UN CITOYEN

Tu as ou tu connais un
citoyen qui a du talent?

L'église de Saint-Paulin,
vibrante d'art et de culture,
lance son nouveau volet :
« Lumière sur un citoyen »,
où nous invitons les citoyens,
talentueux dans toute leur
diversité artistique, à venir
briller sur scène et à toucher
le cœur du public!

Pour plus d'informations,
veuillez consulter la page
suivante.

PLACE AUX TALENTS!



COMMENT PARTICIPER ?

OÙ?

L'église de Saint-Paulin.

QUAND?

Le 1er samedi de chaque mois.

QUOI?

Tu feras la 1er partie d'un spectacle, soit de 19h30 à 20h (prestation d'environ 20 minutes).

POUR QUI?

Pour toi, si tu as entre 0 et 99 ans et que tu as du talent comme musicien(ne), chanteur(se), danseur(se), ou tout autre, et que tu n'oeuvres pas de façon professionnelle dans le milieu artistique.

POURQUOI?

Pour vivre ton rêve, accompagné par une équipe extraordinaire et un public qui n'attend que toi!

INTÉRESSÉ?

Communique avec Francine McCann au 514-867-9470 ou par courriel : fm_cann@hotmail.com

**LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN
EN COLLABORATION AVEC L'O.T.J.**

L'ÉGLISE DE *Saint-Paulin*
AU SERVICE DE L'ART ET LA CULTURE

**LE 6 DÉCEMBRE
À COMPTER DE 19H30**



RAPH DELAÉ

INSPIRÉ PAR SON HISTOIRE PERSONNELLE ET SES VOYAGES, RAPH DELAÉ, AUTEUR, COMPOSITEUR, INTERPRÈTE ET MULTI-INSTRUMENTISTE, VOGUE D'UN PAYSAGE À UN AUTRE, ENTRE CHANSON MÉTISSÉE, POP ORGANIQUE ET MUSIQUE DU MONDE

Nouveau Volet!

Ne manquez pas en première partie
de 19h30h - 20h

« Lumière sur un citoyen »

Un voyage à travers la danse orientale avec :

Catherine Picotte
Geneviève Richard
Karine Verrette
Gabrielle Bouchard



Les portes ouvriront
à compter de 18H
pour l'exposition des
créations des
« Artisans de chez nous »

ADMISSION 10\$ à l'entrée (argent comptant)

Église de Saint-Paulin, 2870 rue Lafèche, Saint-Paulin

Pour info: Francine McCann (514) 867-9470 Facebook: Église de Saint-Paulin -Spectacles

Société d'histoire et de généalogie de Saint-Paulin

Veillées historiques

Thèmes différents à chaque rencontre
dont nos secrets d'histoire

Les rencontres se tiendront les :

Mardi, le 27 janvier 2026 à 19h

Mardi, 24 février 2026 à 19h

Mardi, 31 mars 2026 à 19h

Au Centre multiservice Réal-U.-Guimond,
3051 rue Bergeron, Saint-Paulin

Animateur : Serge Dubé



Société d'histoire et de généalogie
de Saint-Paulin



Pourquoi ne pas
offrir en cadeau de
Noël une carte
d'adhésion à la
Société d'histoire
et de généalogie
de Saint-Paulin ou
un exemplaire du
livre d'histoire :
*Saint-Paulin se
raconte?*



LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Veillez prendre note que les textes qui suivent sont des résumés des procès-verbaux disponibles à la municipalité.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2025

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Monsieur le maire Claude Frappier ouvre la séance à 20H00 en présence des conseillers Martin Dupuis, Jacques Frappier, Yves Damphousse, Guy Gagnon et Mario Lessard. Le greffier-trésorier Jean Lacroix est présent. Monsieur Patrice Leblanc ne peut assister à cette séance extraordinaire étant à l'extérieur.
2. Il a été résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour. Aucun autre point ne sera ajouté vu l'absence du conseiller municipal monsieur Patrice Leblanc.
3. Il a été résolu à l'unanimité que le paiement des comptes soit ratifié ou effectué.
4. Il a été résolu à l'unanimité d'accepter et d'autoriser le paiement de la facture de madame Allyson Lebel au montant de 750\$ plus taxes à titre d'avance sur ses honoraires pour la modernisation de la signature graphique du site web de la municipalité.
5. Monsieur le conseiller Guy Gagnon se retire des discussions sur ce sujet étant propriétaire d'un lot limitrophe. Il a été résolu à l'unanimité d'adopter le ***Règlement numéro trois cent vingt-trois (323) modifiant le règlement de zonage n° 252 afin de protéger davantage le boisé situé à l'extrémité nord de la zone 204 P et de maintenir un écran coupe-sons végétalisé à la limite des zones industrielles et résidentielles adjacentes au parc Jean-Milot.***
6. Un avis de motion est donné par monsieur le conseiller Martin Dupuis pour l'adoption du règlement numéro 324 décrétant une augmentation du fonds de roulement.
7. Il est résolu à l'unanimité que l'indemnité de base pour le scrutin du 2 novembre 2025 soit de **1 200\$** pour le président d'élection et de **900\$** pour le secrétaire.
8. Il est résolu à l'unanimité que la Municipalité sollicite une modification des conditions d'assurance collective auprès d'UV Assurance afin d'exclure de l'obligation d'adhésion les employés saisonniers travaillant moins de sept (7) mois par année et de retarder l'adhésion obligatoires des nouveaux employés à la réussite de leur période probatoire.

9. Il a été résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande à l'assureur UV Assurance de résilier la protection d'assurance collective de l'employé 32-0053 et ce, dans les meilleurs délais et que mandat soit confié à l'assureur UV Assurance de récupérer les sommes avancées par la Municipalité pour le compte de cet employé.
10. Il est résolu à l'unanimité d'accorder le contrat de nettoyage d'une portion de la rivière Saint-Louis (côté ouest de la rue Laflèche) à la firme **Alide Bergeron et fils limitée** pour un montant n'excédant pas **62 149,74 \$**, TTI. Monsieur Francis-Paul Gélinas, ingénieur à la MRC de Maskinongé, surveillera ce chantier.
11. Il a été résolu à l'unanimité d'accorder le contrat de réfection d'une partie des trottoirs de la rue Lottinville (côté sud) à la firme **CIMENTIER LAVIOLETTE INC.** pour un montant n'excédant pas **109 695.35 \$**, TTIS. Monsieur Francis-Paul Gélinas, ingénieur à la MRC de Maskinongé, surveillera ce chantier.
12. Il a été résolu à l'unanimité de demander à l'inspecteur en voirie de procéder, dans les meilleurs délais, à l'enlèvement de la section de trottoir affaissée devant la propriété située au 1460, rue Lottinville conditionnellement à une entente avec le propriétaire.
13. Il a été résolu à l'unanimité de mandater monsieur Patrick Baril pour retenir les services professionnels d'un arpenteur-géomètre afin de réaliser la description technique nécessaire pour établir avec certitude le caractère mitoyen du fossé visé par le litige sur les rues Plourde et Fréchette ou établir les bassins versants drainés par le fossé aux fins de la répartition des coûts. La collaboration de monsieur Francis-Paul Gélinas, ingénieur à la MRC de Maskinongé, assistera monsieur Patrick Baril dans son mandat.

PAROLE AU PUBLIC

14. Aucune personne n'est présente.

LEVÉE DE LA SÉANCE

15. Il a été résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 21h00.

SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} OCTOBRE 2025

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Monsieur le maire Claude Frappier ouvre la séance à 20H00 en présence des conseillers Martin Dupuis, Patrice Leblanc, Jacques Frappier, Yves Damphousse, Guy Gagnon et Mario Lessard. Le greffier-trésorier Jean Lacroix est présent.
Trois (3) personnes composent le public.
2. Il a été résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.
3. Il a été résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2025 et de la séance extraordinaire du 17 septembre 2025.

4. Dépôt sommaire de la correspondance reçue.
5. Il a été résolu à l'unanimité que le paiement des comptes soit ratifié ou effectué.
6. Il a été résolu à l'unanimité d'accepter de vendre à monsieur Sylvain Dupuis les lots 5 334 130 et 5 335 005 sous conditions.
7. Un avis de motion est donné par monsieur le conseiller Yves Dampousse que lors de la prochaine séance du conseil, sera adopté le règlement numéro **325** intitulé :
« **Règlement établissant un tarif concernant la fourniture d'eau potable en vrac** ».
Autres « Administration générale »
8. Aucun autre point n'a été apporté.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

9. Il a été résolu à l'unanimité que le conseil accepte le principe de tarification suggéré et approuve les prévisions budgétaires 2026 de la RSSIR. La contribution totale pour la municipalité de Saint-Paulin sera de 180 249.67\$.
10. Il a été résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Paulin accepte les termes de la convention d'union transmise par la RSSIR au sujet de l'achat des appareils respiratoires qui pourraient être livrés maintenant et payés au moment de la réception du don de la Fondation John R. McConnell.
Autres « Sécurité publique »
11. Aucun autre point n'a été apporté.

TRANSPORT

12. Suite à la satisfaction de la qualité des travaux effectués par les **Entreprises G.P. et Ferme Normand Bergeron enr.** lors de la saison précédente, il a été résolu à l'unanimité de mandater monsieur le directeur général, monsieur Jean Lacroix à conclure des ententes avec ces entreprises pour le renouvellement des contrats de déneigement des stationnements municipaux. On demande aussi que les entreprises soumettent une option tarifaire, impliquant la possibilité de nettoyage et ramassage du sable de déglacage à la fin de la saison.
Autres « Transport »
13. Aucun autre point n'a été apporté.

HYGIÈNE DU MILIEU

14. Il a été résolu à l'unanimité que mandat soit donné au Département des travaux publics d'effectuer des travaux en régie interne, de concert avec des entrepreneurs locaux, notamment les firmes Brodeur et Lessard excavation, de manière à procéder au nettoyage et au reprofilage du fossé situé sur le côté nord du parc industriel de Saint-Paulin, en direction de la Grande-Ligne et que mandat soit confié au service technique de la MRC de Maskinongé et à l'ingénieur Francis Paul Gélinas de procéder à la surveillance des travaux. Les dépenses ne devront pas excéder un coût total de 16 000\$ taxes incluses.

15. Il a été résolu à l'unanimité que le Conseil municipal accepte la planification des travaux d'hivernisation soumise par monsieur Jean-François Larose comprenant la récupération et l'entreposage de nombreux rhizomes de cannas et la protection des plates-bandes contre les opérations de déneigement. L'estimation des coûts préparés s'élèvent à 845.68\$ taxes incluses.
16. Il a été résolu à l'unanimité de mandater la firme NORDIKEAU, actuellement responsable de la surveillance des travaux de vidange des boues des étangs aérés, afin de préparer un rapport détaillé signé par un ingénieur. Ce rapport porte sur la capacité effective des réseaux d'aqueduc et d'égout afin de déterminer de façon logique et planifiable les capacités réelles de la Municipalité à permettre un développement optimal de son territoire, incluant le bouclage et les expansions éventuelles des réseaux. Le coût maximal pour la réalisation de ce mandat soit fixé à 1 500\$ plus taxes.

Autres « Hygiène du milieu »

17. Aucun autre point n'a été apporté.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES CITOYENS

18. Il a été résolu à l'unanimité que le Conseil municipal appuie officiellement la collecte de sang organisée par la Régie des services de sécurité incendie (RSSIR), en collaboration avec la Municipalité de Saint-Paulin, Les Marchés Tradition et Héma-Québec, qui se tiendra le 6 octobre 2025, de 14h à 20h. L'événement se déroulera à la caserne des services des incendies situé au 1751 rue Matteau à Saint-Paulin.
19. Il a été résolu à l'unanimité que le Conseil municipal accepte de verser l'aide financière de 468\$ à Moisson Mauricie / Centre-du-Québec. 624 demandes d'aide alimentaire proviennent de résidents de Saint-Paulin.
20. Il a été résolu à l'unanimité que soit confié à **Samuel Gélinas Électrique inc.** le mandat d'effectuer le remplacement de deux luminaires muraux extérieurs au garage municipal pour un montant de 340\$ plus taxes et de procéder à la réparation ou au remplacement du luminaire de rue situé face au 1851 rue Lottinville pour un montant de 420\$ plus taxes.
21. Il a été résolu à l'unanimité de confier à **Les Compteurs Lecompte Itée**, l'inspection de vérification et d'apporter les ajustements requis sur nos débitmètres de gestion des eaux. L'offre soumise se chiffre à 977,89\$ taxes incluses.

Autres « Santé et bien-être des citoyens »

22. Aucun autre point n'a été apporté.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE

Autres « Aménagement, urbanisme et zonage »

23. Aucun point n'a été apporté.

LOISIRS ET CULTURE

24. Il a été résolu à l'unanimité d'accepter la demande et d'autoriser la location à titre gratuit de la salle Deschênes, le 10 octobre prochain, tel que requis par le Carrefour Jeunesse Emploi de Maskinongé et visant à soutenir la clientèle jeune de la région dans sa recherche d'emploi.
25. Il a été résolu à l'unanimité que le Conseil municipal de Saint-Paulin autorise la Légion royale canadienne, filiale 44 de Shawinigan, à tenir la campagne du coquelicot sur le territoire de la municipalité pour la période du 30 octobre au 11 novembre 2025.
Autres « Loisirs et culture »
26. Aucun autre point n'a été apporté.

PAROLE AU PUBLIC – PÉRIODE DE QUESTIONS

27. Il est souligné à cette étape de l'assemblée l'annonce faite en ouverture de séance que monsieur Claude Frappier, maire de Saint-Paulin, n'entend pas se représenter à la prochaine élection municipale du 2 novembre 2025. Les membres du conseil expriment leur reconnaissance pour les 21 ans d'engagement de monsieur Claude Frappier à titre d'élu municipal, d'abord comme conseiller et finalement à la mairie pour le mandat se terminant en novembre 2025.

Est également souligné l'annonce du conseiller numéro 5, monsieur Guy Gagnon, de son intention de ne pas se représenter à la prochaine élection municipale du 2 novembre 2025. Monsieur le maire et ses collègues membres du Conseil, tiennent à remercier monsieur Gagnon de son implication au service de la communauté de Saint-Paulin au cours des dernières années à titre de conseiller municipal.

À la période de questions, seule une précision sur une question antérieurement formulée par monsieur Jacques Picotte, est apportée par la personne intéressée.

LEVÉE DE LA SÉANCE

29. Il a été résolu à l'unanimité que la présente séance soit levée à 20h45.

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2025

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Monsieur le maire Martin Dupuis ouvre la séance à 20H00 en présence des conseillers et conseillères : Mario Gadbois, Nancy Morin, Patrice Leblanc, Yves Dampousse, Martine Noël et Annie Lambert. Le greffier-trésorier Jean Lacroix est présent.
Trente (30) personnes composent le public.
2. Il a été résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.
3. Il a été résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du premier jour d'octobre 2025, tel que rédigé.

4. Dépôt sommaire de la correspondance reçue.
5. Il a été résolu à l'unanimité que le paiement des comptes soit ratifié ou effectué.
6. Il a été résolu à l'unanimité que monsieur Patrice Leblanc soit désigné maire suppléant pour un mandat du 10 octobre 2025 au 31 mars 2025. La désignation du prochain maire suppléant se fera le 4 mars 2025.
7. Il a été résolu à l'unanimité d'aviser la Caisse populaire Desjardins de l'Ouest de la Mauricie de retirer les anciens signataires et de maintenir ou ajouter les signataires suivants : M. Martin Dupuis (maire), M. Patrice Leblanc (maire suppléant), M. Jean Lacroix (directeur général) et Mme Josée Deschênes (directrice générale adjointe) et ce, pour les effets bancaires et les documents financiers.
8. Il a été résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate la direction générale pour préparer le projet de budget 2026 en s'assurant que ceux-ci reflètent l'ensemble des orientations édictées au présent préambule, notamment :
 - a. Une adoption du budget au plus tard le 31 janvier 2026 ;
 - b. L'inclusion d'une modalité de paiement en quatre (4) versements pour les comptes de taxes excédant 300 \$;
 - c. La non-application de la clause de déchéance du bénéfice du terme (solde complet) en cas de défaut, rendant seulement le versement échu exigible;
 - d. La constitution d'une réserve financière générale pour la voirie locale et les immeubles publics ;
 - e. La constitution d'une réserve financière générale pour la gestion des cours d'eau, fossés et de l'écoulement pluvial ;
 - f. La constitution d'une réserve financière sectorielle pour le service de l'eau (aqueduc et assainissement), applicable aux secteurs desservis.
9. Il a été résolu à l'unanimité que le conseil municipal, agissant comme employeur ne confirme pas l'embauche permanente de no 32-0053, no 32-0055 et no 32-0056, leur période probatoire n'ayant pas été complétée à la satisfaction de l'employeur. Le lien d'emploi desdits employés se terminera le 22 novembre 2025. Le directeur général est mandaté d'entreprendre, dans les meilleurs délais, le processus de dotation nécessaire pour combler au moins un (1) poste de journalier aux travaux publics.
10. Il a été résolu à l'unanimité que le conseil municipal nomme monsieur Michel Bernatchez pour agir à titre d'Agent de liaison en santé et sécurité au travail (SST) pour la Municipalité de Saint-Paulin.
11. Il a été résolu à l'unanimité que le contrat avec la firme Modellium pour la mise en place du Portail Citoyen V+ soit ratifié et que le directeur général, Me Jean Lacroix soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Paulin.

Les citoyens sont invités à visiter le <https://saint-paulin.ca/> et à s'inscrire aux notifications. Un incitatif unique de 25\$ sera versé pour encourager l'inscription des citoyens de la Municipalité de Saint-Paulin au portail citoyen en ligne. Cet incitatif sera une réduction de 25\$ sur le compte de taxes pour les citoyens propriétaires. Pour les citoyens locataires, cet incitatif sera accordé à l'inscription aux activités ou aux services municipaux tarifés.

12. Il a été résolu à l'unanimité d'entériner la soumission du mandat pour l'exécution de la vérification de chantier et du contrôle de la qualité des matériaux utilisés et de la compaction des sols à la firme **Englobe** lors de la réfection des trottoirs rue Lottinville.
13. Pour le déneigement de la saison 2025-2026, la municipalité a reçu des soumissions de la **Ferme Normand Bergeron enr.** et de la compagnie **Entreprise G.P.** et que le travail de déneigement a été satisfaisant.
Il a été résolu à l'unanimité de donner à la **Ferme Normand Bergeron enr.** le contrat de déneigement du Centre multiservice Réal-U. Guimond au montant de 10 579.14\$ plus taxes et le déneigement de la Caserne au montant de 2 112.00\$ plus taxes; et de donner à la compagnie **Entreprise G.P.** le contrat de déneigement de l'Hôtel de ville, Édifice J.A. Lafèche et Pharmacie au montant 11 300.00\$ plus taxes et le déneigement du Stationnement «Les Quatre-Coins».
14. Madame Nancy Morin se retire des délibérations sur le point qui suit.
Il a été résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Paulin appuie sans réserve la demande de l'organisme « **Le Noël du Cœur** » pour la tenue de son barrage routier annuel le 23 novembre 2025.
15. Madame Nancy Morin réintègre l'assemblée et participera aux délibérations et au vote pour les autres sujets.
Il a été résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte une motion de félicitations officielle en adressant nos plus sincères félicitations et ses plus vifs remerciements à messieurs Mario Lessard et Jacques Frappier pour leur contribution exceptionnelle au développement de la municipalité et pour leur engagement dévoué au service des citoyens.
16. Il a été résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Paulin remercie très sincèrement Monsieur Sylvain Perron pour ses nombreuses années d'implication, son dévouement et son remarquable engagement citoyen à la bibliothèque municipale. Il manquera grandement à l'équipe. Le conseil autorise l'achat d'un coffret cadeau, incluant un bon d'achat auprès d'une librairie pour une valeur total de 250\$, le tout, afin de souligner de façon tangible notre reconnaissance pour les services rendus.
17. Attendu que la municipalité de Saint-Paulin disposait d'un service de type « consultation express » auprès de la firme Bélanger Sauvé, avocats;
Attendu que la municipalité a procédé à l'embauche de monsieur Jean Lacroix, avocat spécialisé en droit municipal, pour occuper les fonctions de directeur général et greffier-trésorier;
Il a été résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Paulin informe la firme Bélanger Sauvé, avocats qu'elle n'entend pas maintenir ou renouveler le service de « consultation express » et la Municipalité entend procéder à même des ressources internes pour s'assurer du respect des lois et règlements applicables aux municipalités.

18. Il a été résolu à l'unanimité que le conseil municipal établit le calendrier de ses séances ordinaires (officielles) pour l'année 2026, lesquelles se tiendront toutes au Centre Réal-U. Guimond à 20 heures :

- **Janvier :** Mercredi 21 janvier 2026 (3e mercredi)
- **Février :** Mercredi 4 février 2026
- **Mars :** Mercredi 4 mars 2026
- **Avril :** Mercredi 1er avril 2026
- **Mai :** Mercredi 6 mai 2026
- **Juin :** Mercredi 3 juin 2026
- **Juillet :** Lundi 6 juillet 2026
- **Août :** Mercredi 5 août 2026
- **Septembre :** Mercredi 2 septembre 2026
- **Octobre :** Mercredi 7 octobre 2026
- **Novembre :** Mercredi 4 novembre 2026
- **Décembre :** Mercredi 2 décembre 2026

19. Il a été résolu à l'unanimité que le Conseil municipal exprime formellement son intérêt à se joindre à l'initiative de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès concernant l'offre de service groupée pour la formation obligatoire des élus.

PAROLE AU PUBLIC – PÉRIODE DE QUESTIONS

20. a) Est sollicité que le paiement de taxes municipales puisse être rendu possible auprès de plusieurs institutions financières et non seulement de la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie;
- b) Les citoyens sont également informés que la municipalité envisage de faciliter le paiement en ligne au moyen d'une plateforme à être déterminée. De même, sera envisagé l'inscription en ligne possible au camp de jour au moyen d'une salle d'attente virtuelle pour éviter que les parents aient à se déplacer à l'hôtel de ville pour s'assurer d'une place pour leur(s) enfant(s).
- c) Est demandé par une citoyenne, que soit analysé la possibilité d'améliorer l'éclairage public sur le chemin des Cèdres à proximité du chemin de la Robine. Une analyse sera effectuée par l'inspecteur en voirie pour estimer les coûts reliés à cette demande citoyenne.

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

21. Il a été résolu à l'unanimité que la présente séance soit ajournée au lundi 24 novembre 2025 à 20 heures.

Formation

L'adaptation à domicile pour une personne vivant avec la maladie d'Alzheimer ou d'autres troubles neurocognitifs (mixte, corps de Lewy ...)



11-18-25 novembre et 2 décembre
9h00 à 12h00

à la maison Laurianne Elliott Martel

Places limitées
Réservez votre répit lors
de votre l'inscription.

- Les troubles neurocognitifs majeurs et leurs conséquences pour les personnes atteintes vivant à domicile;
- L'approche centrée sur la personne;
- Comprendre les comportements déroutants;
- Comment prendre soin de soi en tant que proche aidant.e.

Apportez votre lunch si vous le désirez,
pour continuer la discussion.



Société
Alzheimer
MAURICIE

Dominique Bouchard

INSCRIPTION AVANT
LE 4 NOVEMBRE

819 268-2884

aidants@sogetel.net



La Clé en éducation populaire



La Clé est un organisme d'alphabétisation destiné à toute personne, avec ou sans besoins spécifiques, âgée de 16 ans et plus, offrant des apprentissages à différents niveaux.

Ateliers offerts :

- Français et mathématiques de base
- Croissance personnelle et conscientisation
- Apprentissage avec la tablette numérique
- Activités ludiques et rencontres amicales tout au long de l'année

L'équipe de La Clé se distingue par son professionnalisme, son accueil chaleureux et sa bienveillance. Que ce soit pour vous ou pour une personne de votre entourage, La Clé est un milieu de vie respectueux et convivial. Chacun y apprend à son rythme, selon ses objectifs, et s'y épanouit pleinement. Contactez-nous !

Tous nos services sont gratuits.

Téléphone : **819 228-8071**

Adresse : 733, boul. St-Laurent Est, Louiseville (QC) J5V 1J1

Site Internet : <https://alphapop.org>

Page Facebook : *La Clé en éducation populaire*



Possibilité d'utiliser la CTCAM
Corporation des transports collectifs et adaptés de la MRC de Maskinongé

Saint-Paulin – Une nouvelle page s’écrit avec le Groupe Mécanix

Il souffle un vent de nouveauté à Saint-Paulin. Le garage **A.D. Leblanc**, une véritable institution locale, évolue désormais sous la bannière **Point S** et rejoint le **Groupe Mécanix**, qui regroupe aussi l’atelier de Saint-Étienne (anciennement Duplessis Mécanique).

Le propriétaire, **Christian Fortin**, n’a pas caché son émotion au moment d’annoncer la nouvelle. « Pour moi, c’est bien plus qu’une acquisition. C’est une nouvelle page qui s’écrit dans ma vie personnelle et professionnelle », confie-t-il.

Car au-delà des investissements et du développement économique, il y a une histoire de famille. Sa conjointe, **Valérie Guimond**, est originaire de Saint-Paulin. Elle y a grandi, elle y garde de profondes attaches, et c’est un retour aux sources pour leur famille. « Pour nous, Saint-Paulin, ce n’est pas juste un endroit où l’on travaille : c’est un village qui fait partie de notre vie », ajoute M. Fortin.

L’intégration d’A.D. Leblanc au Groupe Mécanix permet aussi de mettre en valeur l’expertise reconnue de ce garage en diagnostic et en climatisation. L’ancien propriétaire, **Dany Leblanc**, jouissait d’une réputation nationale comme formateur dans ce domaine. « Nous sommes fiers de poursuivre cet héritage et de l’amener encore plus loin pour la clientèle locale », précise M. Fortin.

L’avenir de Saint-Paulin au sein du réseau point S s’annonce prometteur. L’atelier deviendra un **“leader” régional en pare-brise**, sous la bannière **VitrXpert**. « Nous voulons développer une expertise de pointe dans ce domaine, avec des standards de qualité élevé tout en gardant la proximité et la chaleur d’un garage de village », explique le propriétaire.

Christian Fortin et son équipe ont déjà investi dans de nouveaux équipements, des outils spécialisés et des solutions numériques pour moderniser l’atelier. Mais au-delà de la technologie, ce sont les valeurs humaines qui guident leur démarche : offrir à la population de **Saint-Paulin un service professionnel, accessible et empreint de respect**.

« Je suis fier de voir notre famille et nos deux ateliers réunis sous un même nom. Et je suis encore plus fier de pouvoir le faire ici, dans le village de Valérie, auprès des gens qui nous sont chers », conclut-il avec émotion.





CLUB JOIE DE VIVRE de Saint-Paulin

L'invitation vous est lancée de devenir membre du Club FADOQ Joie de Vivre de Saint-Paulin. Le coût de la carte pour le membre régulier est de **30 \$ par année ou 55 \$ pour deux ans en 2025**. Cette carte est **renouvelable à la date anniversaire de votre adhésion**. Une carte en règle vous donne droit à un **souper gratuit le mois de votre anniversaire et à des réductions sur le coût des repas mensuels et des activités organisées par le Club**.

Les membres **d'autres clubs et les personnes âgées de moins de 50 ans** peuvent se procurer une **carte Affinité**, délivrée par le Club FADOQ Joie de Vivre de Saint-Paulin, **au coût de 12 \$ et donnant droit aux mêmes avantages que la carte régulière**. Pour toute question et/ou demande d'information concernant les activités du Club, vous pouvez joindre un des membres du conseil d'administration ou **contacter Louise Côté 819-268-5386**

PRENDRE NOTE DES DATES IMPORTANTES :

9 décembre : **repas de Noël** ainsi que de nombreux tirages de nos commanditaires.
Bingo et danse. Coût : 27.00 \$

Important le souper du mois de janvier est annulé.

4 et 11 décembre : **baseball poche**

Baseball poche : il y aura une **pause du jeudi 18 décembre 2025 au jeudi 8 janvier 2026**.
Reprise le jeudi 15 janvier 2026.

Merci aux personnes qui ont pris part à l'activité « **Place aux aînés** », nous avons un très beau spectacle et les artistes invités étaient Véronique Claveau et Brian Audet.

Merci à tous ceux qui sont venus à la pièce de théâtre "**Le droit d'être vieux**", ce fut un franc succès et possibilité de renouveler l'expérience.

De même, **merci** aux gens qui ont participé à notre **tournoi de baseball poche**, nous avons eu beaucoup de plaisir et nous vous attendons pour notre prochain le 19 mars 2026.

BONNE FÊTE A TOI, MEMBRE DU CLUB JOIE DE VIVRE DE SAINT-PAULIN

FÊTÉS EN JANVIER

01 Michel Arsenault
03 Nicole Barrette
03 Guylaine Bellemare
04 Sonia Chevalier
05 Paul Frappier
05 Claude Lessard
09 Céline Collard
10 Michel Frappier
10 Ghislaine Pratte
10 Normand Branchaud
01 Jérôme Dubé
12 Hélène Pelletier
15 Yves Arsenault
15 André-Yves Bergeron
17 Françoise Leblanc
18 Michel Duhaime
18 Jacques Morneau
22 Madeleine Fortin
23 Céline Pronovost
26 Gisèle Dubois
31 Diane Paquin

FÊTÉS EN FÉVRIER

01 Stéphane Elliott
02 Thérèse D. Guimond
03 Jacqueline Bergeron
04 Marie-Jeanne Béliand
05 Isabelle Da Sylva
06 Françoise Pelletier
07 André-Paul Milot
09 Gilles Picotte
10 Claire Baribeau
15 Daniel Brodeur
16 Hélène Arvisais
16 Sophie Ricard
17 Jeanne Bergeron
19 Peter Van Den Bosh
20 Étienne Leblanc
21 Carole Barrette
24 Roger Gervais
25 François Lessard
28 Lucie Brodeur
28 Louis Lessard
29 Micheline Champagne

Bienvenue aux nouveaux membres

Jacqueline Bergeron
Line Milette
Jérôme Dubé
Francine Gélinas
Danielle Beauregard
Carole Pelletier
Martine Noël
Diane Paquin
France Gélinas



Jean-Paul Bergeron
Lisette Leblanc Landry
Francine Masse
Normand Branchaud
Nicole Labonne
Johanne Pelletier
Guy Renière
Pierre Touchette
Carole Deschênes

**Le conseil d'administration souhaite un très Joyeux Noël
et une superbe de Bonne Année à tous ses membres.**

Louise Côté
secrétaire

Calendrier des collectes

Janvier 2026

SC	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1				1	2	3	4
2	5	6	7	8	9 	10	11
3	12	13 	14	15	16	17	18
4	19	20	21	22	23 	24	25
5	26	27 	28	29	30	31	

Février 2026

SC	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
5							1
6	2	3	4	5	6 	7	8
7	9	10 	11	12	13	14	15
8	16	17	18	19	20 	21	22
9	23	24 	25	26	27	28	

175^e Saint-Paulin

*Célébrons ensemble 175 ans
de traditions et d'avenir!*

**À ne pas manquer
le 6 décembre
à l'église de Saint-Paulin!**

Vivez la magie d'un spectacle
musical dans un lieu unique avec
l'auteur-compositeur-interprète et
multi-instrumentiste
Rahp Delaé

Dans cette édition de l'Ajout, vous
trouvez tous les détails sur la
programmation à venir.

Suivez les détails des prochaines
festivités sur la page Facebook de la
municipalité, sur le site web au
www.saint-paulin.ca ainsi que dans
l'Ajout municipal.

